

Accompagnement à la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

Mis à jour le 14 avril 2026

Conditions d'entrée et prérequis

La Validation des Acquis de l'Expérience est ouverte à tout public ayant au minimum **1 an d'expérience dans le domaine du diplôme visé**

Niveau d'entrée

Sans diplôme

Niveau de sortie

Non certifiant

Public visé

Demandeur d'emploi, salarié, entreprise (VAE collective)

Rythme

Temps partiel

Durée en centre

21 heures

Validation

- Entretien avec le jury
- Obtention du diplôme ou de blocs de compétences

Certification

Non

Modalités d'évaluation

Transformez votre expérience professionnelle en diplôme : Avec la VAE, c'est possible !

Objectifs professionnels

- **Salarié, demandeur d'emploi ou bénévole**
Faire reconnaître et valoriser des compétences professionnelles par l'obtention d'un diplôme
Progresser vers un poste et de nouvelles responsabilités renforcées
Entretenir son employabilité
- **Employeur**
Valoriser les salariés, les métiers, les fonctions
Repérer et positionner les compétences pour favoriser la mobilité interne au sein de l'entreprise
Augmenter les qualifications des collaborateurs sur des métiers stratégiques ou émergents
Optimiser les parcours de professionnalisation, rationaliser les coûts de formation
Répondre aux exigences de la réglementation relatives à la formation professionnelle

Contenu

- **Accompagnement méthodologique et entretiens d'exploitation afin que le candidat parvienne à :**
Consolider et exploiter son parcours professionnel en lien avec le diplôme visé
Formaliser son choix d'activités
Expliciter le choix des activités et identifier ses points forts à mettre en valeur lors de l'entretien avec le jury
- **Aider le candidat à se présenter devant le jury**
En sachant articuler son expérience avec les compétences du référentiel du diplôme visé
En identifiant les points forts à mettre en valeur lors de l'entretien final

Modalités pédagogiques

- Entretiens individualisés
- Suivi individualisé
- Accompagnement du candidat
Les séances d'accompagnement se déroulent soit en **présentiel**, soit en **mixte** (= Présentiel + Plateforme France VAE).

Profil des intervenants

Conseillers VAE experts et habilités

Les plus

Taux de validation totale ou partielle : **88%**

Possibilité d'aménagement du parcours

Oui

Durée

Accompagnement à la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

Jury VAE (nous consulter)

Possibilité de validation par blocs de compétences

Oui

Entrée-sortie permanente

Oui

Codes réglementaires

- Formacode : 44590
- Code NSF : 315m, 333

Accompagnement jusqu'à 21 heures

Délais et modalités d'accès

Pas de délai. Entrée et sortie permanente.

Le parcours d'accompagnement est variable : jusqu'à 21 H d'accompagnement adapté au besoin du candidat.

Plusieurs prestations d'accompagnement en présentiel ou à 100% à distance sont proposées : Initial – Essentiel – Intermédiaire – Confort – Premium.

Financements possibles

Plusieurs financements possibles : **Financement CPF, employeur, OPCO, auto-financement, ...**

Référent handicap

Nos référents handicap sont à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation.

Réseau

- DAVA Alsace
- 2 rue Seyboth
67000 Strasbourg
- ce.dava@ac-strasbourg.fr
- 03 88 14 10 10
- www.dava-alsace.fr